



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025-2027

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Coordination et rédaction

Cette publication a été réalisée par la Direction de la performance corporative de la Société de l'assurance automobile du Québec. Elle a été produite par la Direction générale des communications.

Renseignements

Téléphone : 1 800 361-7620 (sans frais)

Formulaire : [Formulaire de demande de renseignements](#)

Site Web : saaq.gouv.qc.ca

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

ISBN : 978-2-555-00623-2 (PDF)

© Société de l'assurance automobile du Québec

Table des matières

Message du président-directeur général	5
L'organisation en bref	6
Notre mission : un modèle unique au monde	6
Notre vision	6
Nos valeurs	6
La Société en quelques chiffres	8
Contexte externe	8
Contexte interne	9
Plan d'action de développement durable	11
Engagements relatifs aux orientations énoncées dans la Stratégie gouvernementale de développement durable	14
Action 1 : Appuyer la recherche en matière de sécurité routière	14
Action 2 : Accroître la proportion d'interventions structurantes faisant l'objet d'une évaluation de la durabilité	15
Action 3 : Contribuer à l'amélioration des pratiques d'investissement et de placement durables de l'État	16
Action 4 : Augmenter la proportion d'achats responsables et accessibles	17
Action 5 : Améliorer le niveau de performance numérique environnementale	18
Action 6 : Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles	19
Action 7 : Poursuivre l'électrification de notre parc de véhicules légers	20
Action 8 : Encourager le personnel à utiliser des modes de déplacement durables	21

Renforcer notre impact : plus d'engagements pour un avenir durable 22

Action 9 : Sensibiliser les citoyennes et citoyens aux risques liés à l'usage de la route et aux comportements sécuritaires à adopter pour les éviter 22

Action 10 : Promouvoir un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite) 23

Action 11 : Continuer à faire évoluer et à simplifier nos services 24

Action 12 : Promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif 25

Action 13 : Réduire l'intensité énergétique des déplacements vers nos points de service en favorisant l'utilisation des services numériques 26

Tableau synoptique 27

Annexe 1 – Contribution de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques 30

Message du président-directeur général



C'est avec plaisir que je vous présente le Plan d'action de développement durable 2025-2027 de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Ce plan repose sur la volonté de l'organisation de continuer à prioriser le développement durable en mettant en œuvre des actions concrètes et mesurables lors de la réalisation de ses activités. Il s'appuie entre autres sur la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028 afin de contribuer à faire du Québec un État durable.

Ainsi, à travers 13 engagements, la Société affirme sa détermination à agir de manière responsable dans le but d'accroître la sécurité routière et d'améliorer l'expérience client et l'expérience employé. Par exemple, en matière de mobilité durable, la Société contribuera, par ses activités de recherche, de promotion de la sécurité routière et de prévention, à renforcer la sécurité des usagers et usagères des transports actifs et collectifs, et à généraliser la pratique de l'écoconduite. L'offre de services numériques contribuera également à réduire l'impact énergétique des déplacements de sa clientèle. Par ailleurs, la Société s'engage à mettre en œuvre plusieurs actions en faveur d'un État exemplaire, parmi lesquelles l'électrification de son parc de véhicules légers et la promotion d'un environnement de travail diversifié et inclusif. C'est entre autres en s'appuyant sur le respect, la collaboration, l'engagement, la rigueur, l'ouverture des équipes et le partenariat qu'elle pourra y arriver.

Enfin, à titre d'assureur public protégeant la personne contre les risques liés à l'usage de la route, la Société souhaite participer activement à la transition vers un Québec plus prospère, vert et responsable.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'É. Ducharme', written in a cursive style.

Éric Ducharme

L'organisation en bref

Notre mission : un modèle unique au monde

À titre d'assureur public, notre mission est de protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route.

Pour réaliser notre mission, nous :

- menons des actions de promotion de la sécurité routière et de prévention;
- fixons les contributions d'assurance et gérons le patrimoine fiduciaire;
- gérons l'accès sécuritaire au réseau routier;
- surveillons et contrôlons le transport routier des personnes et des biens et contribuons à la protection du réseau routier;
- indemnisons les personnes accidentées de la route et facilitons leur réadaptation.

Nous exécutons également tout autre mandat qui nous est confié par la loi ou à la suite d'une entente avec le gouvernement, ou l'un de ses ministères ou organismes, comme l'administration du Programme d'adaptation de véhicules et la délivrance de vignettes de stationnement aux personnes handicapées.

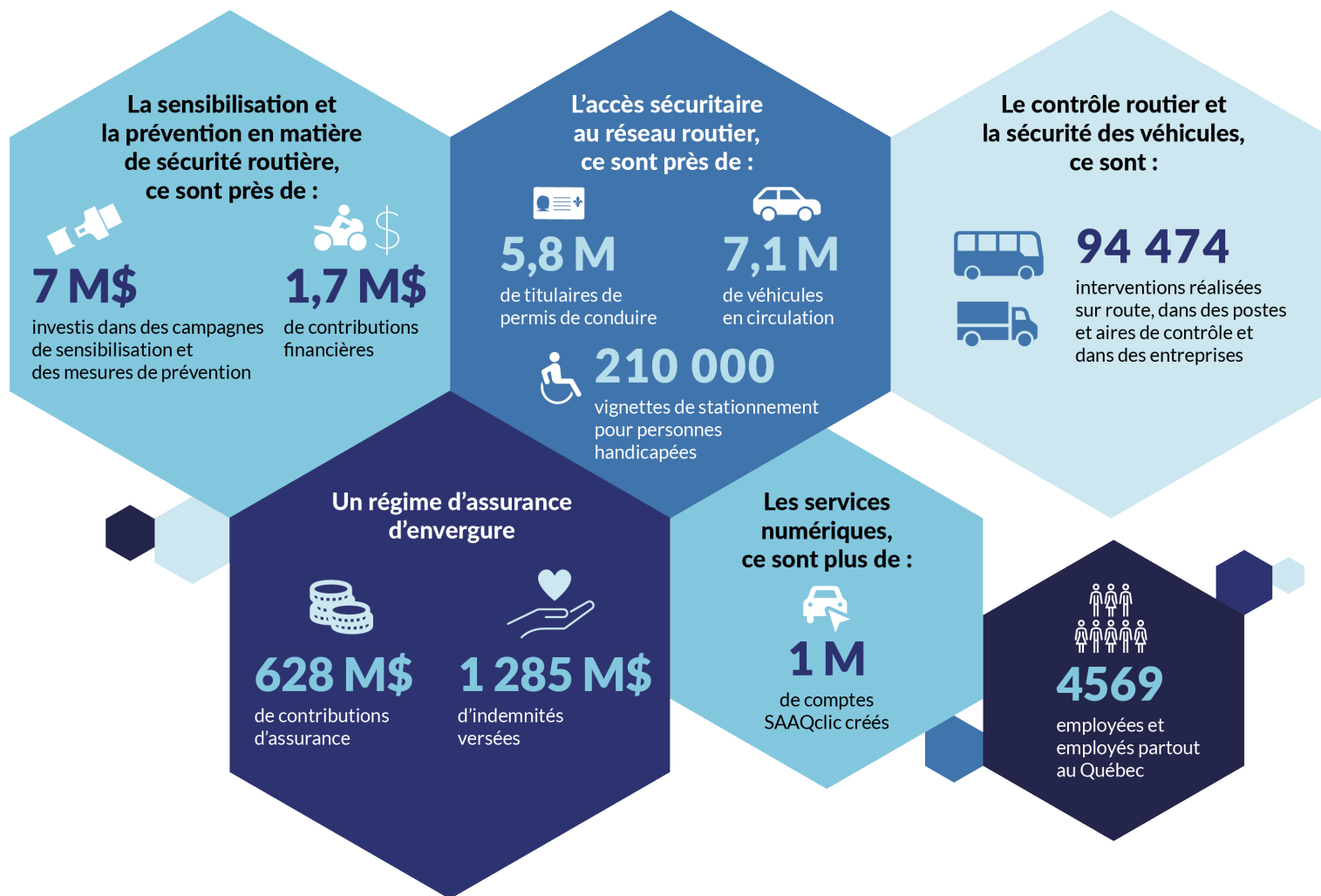
Notre vision

Grâce à la force de son équipe et à son sens de l'innovation, la Société est un assureur public performant, près de sa clientèle et de ses partenaires, qui fait de la sécurité routière l'affaire de tous.

Nos valeurs



La Société en quelques chiffres¹



¹ Données de 2023.

Contexte externe

La sécurité routière : une réalité en constante évolution

Au quotidien, la Société déploie tous les efforts pour inciter les Québécoises et les Québécois à adopter des comportements sécuritaires sur la route. La sécurité routière est d'ailleurs un enjeu sociétal incontournable.

En effet, bien que le nombre de personnes accidentées ait diminué de 6,4 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années, on déplore 380 décès sur les routes en 2023². De plus, alors que les accidents impliquant des usagers vulnérables ont diminué, les décès chez les jeunes ont augmenté. Par exemple, le nombre de décès constaté chez les piétons a diminué de 4,3 %, et celui observé chez les cyclistes a baissé de 16,7 %, tandis que le nombre de décès chez les personnes âgées de 15 à 24 ans a augmenté de 31,7 % par rapport à la moyenne des années 2018 à 2022. Toujours en 2023, plus de la moitié des personnes décédées (234 décès, soit 61,6 %) occupaient une automobile ou un camion léger. Cela démontre bien que la sécurité routière comporte toujours d'importants défis et qu'elle est l'affaire de tous et de toutes.

Par ailleurs, le contexte des dernières années lié à la sécurité routière est entre autres marqué par :

- la prise en charge de proximité de la sécurité routière par nombre de partenaires et d'ambassadeurs locaux qui s'investissent dans ce domaine, notamment les écoles de conduite, le milieu de la recherche et les municipalités, ce qui renforce le partage des connaissances de même que les actions et les initiatives locales;
- la diversité croissante des modes de transport, notamment liés à la mobilité durable, et leur interaction sur le réseau routier.

Sous l'angle du développement durable, la Société poursuivra ses efforts au cours des prochaines années en favorisant le développement des connaissances en matière de sécurité routière, en continuant à sensibiliser les usagers aux risques liés à l'usage de la route, aux comportements sécuritaires à adopter et à l'importance de porter une attention particulière aux personnes plus vulnérables ainsi qu'en faisant la promotion d'un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite).

Adaptation des services aux besoins de la clientèle

L'évolution de la démographie, que l'on pense au vieillissement de la population active, au chevauchement de plusieurs générations ayant des attentes et des besoins différents ou encore à la présence croissante de personnes immigrantes au sein de la population, entraîne avec elle la nécessité pour les organisations d'adapter la prestation des services afin de répondre aux réalités de toute la clientèle, y compris les nations autochtones, et ce, sur tout le territoire québécois.

De plus, en accomplissant sa mission, qui consiste à protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route, la Société portera une attention particulière à l'adaptation de son offre de services pour réduire les obstacles à l'accessibilité des services à la clientèle ayant des besoins particuliers, dont les personnes handicapées.

² Société de l'assurance automobile du Québec, [Bilan routier 2023](#).

Transformation numérique des services à la clientèle

Les avancées technologiques des dernières années et les multiples possibilités qui en découlent ont amené la clientèle à se tourner davantage vers les services numériques. Cette évolution rapide du numérique oblige les organisations à revoir leurs façons de faire et à adapter leurs services afin qu'ils soient non seulement simples, mais aussi sécuritaires. La transformation numérique des services à la clientèle est d'ailleurs l'une des grandes priorités gouvernementales.

En 2023, la Société a bonifié son offre de services en ligne en déployant sa nouvelle plateforme SAAQclic. Cette nouvelle offre de services en ligne permettra potentiellement une diminution du nombre de déplacements des clientes et clients ainsi qu'une réduction de la quantité de documents imprimés, grâce au dossier numérique. Enfin, dans une recherche de développement durable, la Société souhaite améliorer son niveau de performance numérique environnementale dans le but de proposer à son personnel, à sa clientèle et à ses partenaires une solution numérique durable et innovante.

Contexte interne

Un modèle d'affaires unique au monde et à l'avantage des Québécoises et Québécois

Le modèle de la Société est unique. En prenant en compte à la fois la prévention en matière de sécurité routière, la gestion du patrimoine fiduciaire, la gestion de l'accès au réseau routier, le contrôle du transport des personnes et des biens ainsi que l'indemnisation des personnes accidentées de la route, il permet à la population québécoise de bénéficier d'un régime public d'assurance durable qui est plus que favorable.

Depuis près de 50 ans, le régime d'assurance automobile du Québec fait ses preuves. La couverture d'assurance permet de compenser, par des indemnités, les pertes financières occasionnées par un accident. Des pertes non financières, comme la perte de qualité de vie consécutive à un accident, sont aussi compensées. Le régime prévoit en outre les mesures nécessaires pour contribuer à la réadaptation d'une personne accidentée afin de faciliter la reprise de ses activités quotidiennes et son retour sur le marché du travail.

Le régime est universel, efficace et économique. Afin de contribuer à la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité, la Société souhaite aller plus loin dans l'intégration de critères d'évaluation environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses activités d'investissement, notamment. Pour ce faire, elle participera activement à la table sur l'investissement durable de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Un environnement de travail adapté aux différentes réalités

Le personnel de la Société est réparti sur l'ensemble du territoire québécois et exerce des rôles divers, que l'on pense aux préposées et préposés aux permis et à l'immatriculation qui sont en contact direct avec la clientèle dans toutes les régions du Québec, aux contrôleuses et contrôleurs routiers présents sur les routes pour surveiller et contrôler le transport routier des personnes et des biens, ou encore au personnel travaillant au siège social de Québec ou au centre administratif de Montréal. La Société doit donc composer avec diverses réalités opérationnelles. En matière de développement durable, les initiatives peuvent donc émerger sous différentes formes et présenter divers défis, selon les milieux et les contextes de travail. Les activités menées auprès du personnel pour promouvoir les modes de déplacement durables et favoriser leur utilisation ou encore les enjeux entourant l'électrification du parc de véhicules légers et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours des prochaines années en sont de bons exemples.

En plus d'accomplir sa mission d'assureur public, la Société s'engage concrètement à augmenter la proportion d'achats responsables ainsi qu'à poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles.

Équité, diversité et inclusion

Dans un contexte où, d'ici les prochaines années, plus de 75 % de la nouvelle main-d'œuvre sera constituée de jeunes qui arriveront sur le marché du travail et de la nouvelle immigration³, la prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion s'avère une composante incontournable de l'expérience candidat et de l'expérience employé. En outre, les effets de la rareté de la main-d'œuvre ouvrent d'autant plus la possibilité d'intégrer en emploi des membres d'autres groupes sous-représentés, comme les personnes en situation de handicap, les membres des Premières Nations et les Inuits, ou encore les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite et qui demeurent sur le marché du travail.

L'attraction et la fidélisation en emploi de ces groupes font partie de l'évolution nécessaire à leur pleine participation au développement des organisations. En appuyant ouvertement l'inclusion, la Société souhaite répondre aux nouvelles attentes de la main-d'œuvre et à l'enrichissement d'une culture axée sur une expérience employé inclusive.

³ Estimations d'Emploi-Québec, [Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023](#), p. 15.

Plan d'action de développement durable

Le Plan d'action de développement durable (PADD) 2025-2027 vise à mettre en lumière le souci du développement durable que manifeste la Société en ce qui a trait à ses activités. Il s'articule autour de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028 et permet à la Société de répondre aux objectifs de développement durable de l'ONU. Par l'accomplissement de sa mission, la Société s'engage à contribuer à concrétiser la vision du gouvernement, qui est de faire du Québec un État durable et de répondre aux défis sociétaux contemporains.

Le PADD 2025-2027, qui comporte 13 engagements, inclut 8 engagements spécifiques au respect des orientations de la SGDD ainsi que 5 engagements supplémentaires visant une réponse plus exhaustive aux enjeux relevant de la responsabilité sociétale de la Société.

Plus précisément, le PADD 2025-2027 contribuera à l'atteinte des objectifs et sous-objectifs de la SGDD suivants :

Orientation 5 – Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Gouvernance des ministères et organismes

Objectif 5.1. Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement

5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales

Objectif 5.2. Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique

5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable

Objectif 5.3. Investir de façon durable au profit des Québécois

5.3.2. Favoriser la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité

Gestion durable des ministères et organismes

Objectif 5.4. Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables

Objectif 5.5. Effectuer une transformation numérique gouvernementale responsable

5.5.1. Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux

Objectif 5.7. Valoriser les matières résiduelles

5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles

Objectif 5.8. Opérer un changement vers des modes de déplacement plus durables

5.8.1. Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État

5.8.2. Accroître la part modale du transport actif, du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés de l'État

Les engagements supplémentaires de la Société, qui visent à lui permettre d'aborder de manière plus large les enjeux liés au développement durable et à renforcer son impact, portent sur les domaines suivants :

- la sécurité routière;
- la mobilité durable;
- l'amélioration de l'accessibilité des services;
- la diversité et l'inclusion.



Engagements relatifs aux orientations énoncées dans la Stratégie gouvernementale de développement durable

Action 1 : Appuyer la recherche en matière de sécurité routière



Notre objectif organisationnel

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances en matière de sécurité routière

La Société contribue à la recherche, notamment en matière de sécurité routière, en collaborant avec divers partenaires provenant de différents milieux, par exemple les milieux scientifique, international et universitaire.

La Société finance également certains projets dans le cadre du Programme de recherche en sécurité routière, par exemple par l'attribution de subventions à la communauté scientifique pour l'aider à réaliser certains projets de recherche. En 2022-2023, la Société a notamment participé au financement d'un projet mené par l'Université

de Québec à Chicoutimi concernant la conduite et le trouble déficitaire de l'attention. Elle a également accordé un financement à l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'un projet portant sur les mesures pouvant contrer les excès de vitesse.

Enfin, d'autres activités favorisant le développement et la diffusion des connaissances en matière de sécurité routière sont aussi mises en œuvre, par exemple celles du Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) du Québec, qui rassemble les chercheuses et chercheurs universitaires dans le domaine ainsi que les principaux partenaires publics et privés concernés.

La Société s'engage à continuer, au cours des prochaines années, de faire preuve de leadership auprès de ses partenaires en sécurité routière, entre autres en appuyant le milieu de la recherche. La Société contribuera ainsi à l'atteinte de l'objectif gouvernemental visant à soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable, la sécurité routière étant au cœur même du développement durable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.2.1.	Nombre de nouveaux projets de recherche réalisés ou financés Mesure de départ : 3 en 2023	4	4	4

Action 2 : Accroître la proportion d'interventions structurantes⁴ faisant l'objet d'une évaluation de la durabilité



Notre objectif organisationnel

Poursuivre la prise en compte des principes de développement durable dans nos dossiers stratégiques

Le développement durable étant au cœur de la mission de la Société, il se traduit concrètement dans les différents mandats de l'organisation. Pour aller plus loin et continuer de veiller à l'intégration de la durabilité dans les décisions stratégiques de l'organisation, la Société s'assurera d'évaluer la durabilité de ses projets les plus structurants.

Depuis plusieurs années déjà, la prise en compte des principes de développement durable est utilisée comme un levier de performance. La Société s'engage à poursuivre ses activités en ce sens au cours des prochaines années et à continuer d'intégrer l'évaluation de la durabilité au cœur de ses bonnes pratiques.

La Société a d'ailleurs déjà prévu d'évaluer, au cours des prochaines années, la durabilité de certains de ses projets, dont la prochaine planification stratégique ainsi que la mise à jour de sa Stratégie de prévention en sécurité routière, pour ne nommer que ceux-là.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.1.1.	Proportion d'interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité Mesure de départ : sans objet	70 %	75 %	80 %

⁴ Interventions structurantes : interventions gouvernementales (loi, règlement, politique, stratégie, programme ou tout autre document présenté au Conseil des ministres et au Conseil du trésor pour décision) et dossiers stratégiques pour l'organisation.

Action 3 : Contribuer à l'amélioration des pratiques d'investissement et de placement durables de l'État



Notre objectif organisationnel

Favoriser une gestion durable et socialement responsable du Fonds d'assurance automobile du Québec en intégrant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les décisions relatives aux placements

Le Fonds d'assurance automobile du Québec est une fiducie d'utilité sociale constituée par la *Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec*. Il est affecté à l'indemnisation des préjudices corporels et matériels prévus dans la *Loi sur l'assurance automobile*⁵ et, de façon connexe, à la prévention en matière de sécurité routière et à la

promotion qui s'y rattache afin de réduire les risques associés à l'usage de la route⁶.

La gestion du Fonds d'assurance est assurée par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), conformément à la Politique de placement de la Société et dans le respect des objectifs de la Politique-cadre sur la gestion à long terme du Fonds d'assurance qui suivent :

- viser la pérennité et l'équité à long terme;
- offrir une couverture d'assurance suffisante;
- viser l'efficacité économique (au moindre coût).

Dans cette optique, et dans le but d'apporter sa contribution aux réflexions et orientations en matière d'investissement des fonds des ministères et organismes, la Société participera notamment aux travaux de la table sur l'investissement durable créée par la CDPQ.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.3.2.	Taux de participation aux rencontres de la table sur l'investissement durable de la CDPQ auxquelles la Société est conviée Mesure de départ : 100 % en 2023	100 %	100 %	100 %

⁵ RLRQ, chapitre A-25.

⁶ *Loi sur la Société de l'assurance automobile du Québec* (RLRQ, chapitre S-11.011, articles 23.0.3 et 23.0.4).

Action 4 : Augmenter la proportion d'achats responsables et accessibles



Notre objectif organisationnel

Amener les acteurs à considérer davantage les critères de durabilité lors du processus d'achat afin d'y intégrer des aspects écoresponsables

La Société s'est dotée d'une Politique d'acquisition écoresponsable de biens, services et travaux de construction et d'un guide permettant d'encadrer la pratique et d'orienter les acheteurs dans leurs choix de consommation. Plusieurs secteurs de la Société sont déjà sensibilisés à l'importance de l'acquisition écoresponsable de biens, de services et de travaux de construction. La gestion des acquisitions responsables restera au centre des préoccupations en matière de développement durable et la Société continuera de tout mettre en œuvre pour bien accompagner les collaborateurs, au cours des prochaines années, afin que la proportion d'achats responsables et accessibles visée soit atteinte.

La Société contribuera ainsi à l'atteinte des cibles de la stratégie gouvernementale Priorité à l'achat québécois : l'État donne l'exemple (Secrétariat du Conseil du trésor, 2022) pour des acquisitions responsables et privilégiant le recours à des fournisseurs locaux.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.4.1.	Proportion d'acquisitions comportant au moins une composante responsable Mesure de départ : 22 % en 2023	40 %	45 %	50 %

Action 5 : Améliorer le niveau de performance numérique environnementale



Notre objectif organisationnel

Proposer à nos employées et employés, à notre clientèle et à nos partenaires une solution numérique durable et innovante

L'indice de maturité numérique responsable, conçu par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et l'Académie de la transformation numérique de l'Université Laval, se décline en cinq niveaux de maturité⁷. L'indice prend en considération les pratiques écoresponsables, notamment lors de l'acquisition d'équipements électroniques ou lors de la mise en place de stratégies et de plans d'action.

Considérant que le numérique serait responsable de 4 %⁸ des émissions de GES à l'échelle mondiale, sans compter l'empreinte matérielle liée à l'extraction des ressources et à la fabrication des équipements, l'adoption de pratiques numériques responsables permettrait d'en réduire l'empreinte environnementale. La Société est déjà engagée dans la prise en compte de ces composantes environnementales, notamment grâce à l'élimination progressive du papier et à la désinstallation automatique des logiciels inutilisés sur les postes de travail. Par ailleurs, la Société procède actuellement à la réduction progressive de l'espace physique utilisé grâce au réaménagement de ses locaux. Enfin, l'adoption progressive de la signature électronique pourrait également constituer une piste d'amélioration.

Ainsi, afin de contribuer pleinement à l'atteinte de la cible gouvernementale, la Société veillera à poursuivre ses efforts pour intégrer davantage de considérations écoresponsables dans l'ensemble de ses orientations et pratiques en matière de numérique.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.5.1.	Indice de maturité numérique responsable Mesure de départ : niveau intermédiaire en 2023	Niveau intermédiaire	Niveau intermédiaire	Niveau avancé

⁷ Émergent (de 0 % à < 20 %); modéré (de 20 % à < 40 %); intermédiaire (de 40 % à < 60 %); avancé (de 60 % à < 80 %) et expert (de 80 % à < 100 %).

⁸ The Shift Project, [Déployer la sobriété numérique](#), p. 16.

Action 6 : Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles



Notre objectif organisationnel

Poursuivre l'implantation de pratiques ambitieuses en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles

Au cours des dernières années, la Société s'est engagée dans un processus de saine gestion de ses matières résiduelles. Au fil du temps, elle a fait évoluer ses pratiques et de nombreuses mesures ont été mises en œuvre en ce sens. Par exemple, des bacs de tri et de

recyclage des déchets ont été installés dans les aires communes, un Électrobac^{MD} a été mis à la disposition du personnel du siège social et les bouteilles ou bombonnes d'eau ont été remplacées par des fontaines. Enfin, dans le cadre de ses projets d'aménagement, la Société privilégie le réusinage de son mobilier lorsque cela est possible. Elle évite ainsi l'achat de nouveau mobilier.

Le niveau de performance environnementale du siège social a d'ailleurs été reconnu par l'attestation de niveau Mise en œuvre du programme ICI on recycle +⁹ de Recyc-Québec en 2021. La Société souhaite maintenant atteindre en 2027 le niveau Performance + pour son siège social, et par la suite pour l'ensemble de son réseau.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.7.1.	Niveau d'attestation du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec – Siège social Mesure de départ : attestation de niveau Mise en œuvre obtenue en décembre 2021 pour le siège social	Niveau Performance	Niveau Performance	Niveau Performance +

⁹ Ce programme reconnaît les efforts déployés par les organisations pour assurer une saine gestion des matières résiduelles et implanter des mesures de performance selon quatre niveaux de performance : Mise en œuvre, Performance, Performance + et Élite.

Action 7 : Poursuivre l'électrification de notre parc de véhicules légers



Notre objectif organisationnel

Réduire la quantité de gaz à effet de serre générée par notre parc de véhicules

Le Québec s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030 par rapport à leur niveau de 1990. Le Plan pour une économie verte (PEV 2030) oriente ainsi l'action du gouvernement vers une réduction des émissions de GES et une adaptation aux changements climatiques en mettant la priorité sur l'électrification de l'économie québécoise, dont le secteur des transports¹⁰. Des cibles d'électrification du parc gouvernemental ont été fixées à 100 % pour les véhicules légers et à 25 % pour les véhicules lourds d'ici 2030.

La Politique gouvernementale d'acquisition de véhicules, mise en œuvre par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), a notamment comme objectif de soutenir l'électrification du parc gouvernemental de véhicules en vue d'atteindre les cibles établies en matière d'exemplarité de l'État.

Le parc automobile de la Société est constitué d'un parc de véhicules administratifs et du parc de véhicules de Contrôle routier Québec (CRQ). La Société a amorcé ces dernières années l'électrification de son parc de véhicules légers afin de réduire la quantité de GES émise par celui-ci. Ainsi, depuis 2022, l'ensemble du parc de véhicules administratifs est constitué de véhicules électrifiés. La Société procède également au déploiement progressif de bornes de recharge dans ses établissements.

Dans le cadre de son mandat de surveillance et de contrôle du transport routier des personnes et des biens, CRQ est actif sur l'ensemble du territoire de la province et doit être bien présent sur les routes. En 2023, plus de 310 contrôleuses et contrôleurs routiers ont sillonné les routes du Québec.

En collaboration avec le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) du MTMD, CRQ explore la possibilité d'électrifier son parc de véhicules de patrouille. Plusieurs variables sont à considérer pour ce faire, notamment l'autonomie électrique des véhicules (distance pouvant être parcourue entre les recharges et équipements informatiques) et leur capacité de stockage (équipements mécaniques). Il est donc prévu que l'électrification de ce parc se fera selon le calendrier de remplacement des véhicules et la disponibilité sur le marché.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.8.1.	Proportion de véhicules électrifiés ¹¹ dans le parc de véhicules de Contrôle routier Québec Mesure de départ : sans objet	5 %*	10 %*	15 %*

* Selon la disponibilité des véhicules chez le constructeur et au CGER.

¹⁰ En 2017, le secteur des transports émettait 43,3 % des GES du Québec (PEV 2030).

¹¹ Véhicules électrifiés : véhicules 100 % électriques ou véhicules hybrides rechargeables.

Action 8 : Encourager le personnel à utiliser des modes de déplacement durables



Notre objectif organisationnel

Mettre en place des conditions favorables à l'adoption de modes de transport durables par le personnel

Les locaux de la Société (siège social de Québec, centre administratif de Montréal et centres de services et de contrôle routier) sont répartis sur l'ensemble du territoire de la province afin de garantir une couverture territoriale maximale pour la clientèle. Certains établissements sont situés dans des centres-villes ou à proximité des

transports en commun ou des aménagements cyclables et piétonniers.

Afin d'encourager le personnel à utiliser les modes de déplacement actifs et collectifs et à adopter de saines habitudes de vie, la Société met notamment à la disposition des employées et employés de son siège social un local à vélos sécurisé accessible tout au long de l'année, ainsi que des vestiaires, douches et casiers pour les adeptes du transport actif. Par ailleurs, des activités de promotion des modes de transport autres que le voiturage en solo et des activités de sensibilisation aux bienfaits de leur utilisation sont offertes à l'ensemble du personnel tout au long de l'année, notamment dans le cadre du Mois du vélo et du Défi sans auto solo. La Société poursuivra ses actions en vue d'encourager son personnel à utiliser différents modes de déplacement durables.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.8.2.	Proportion d'employées et employés utilisant des modes de transport durables Mesure de départ : 43 % en 2024	44 %	45 %	46 %

Renforcer notre impact : plus d'engagements pour un avenir durable

Action 9 : Sensibiliser les citoyennes et citoyens aux risques liés à l'usage de la route et aux comportements sécuritaires à adopter pour les éviter



Notre objectif organisationnel

Informers les citoyennes et citoyens sur les enjeux liés à la sécurité routière et les y sensibiliser

La mission de la Société, soit protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route, fait partie intégrante de la démarche de développement durable, puisqu'elle a notamment des effets importants sur ses dimensions sociales et économiques.

La sécurité routière est l'affaire de tous et de toutes. Dans un contexte où les moyens de se déplacer sont variés, le partage de la route est un enjeu incontournable. Plus les routes et les aménagements seront sécuritaires, notamment pour les modes de transport non motorisés,

plus les citoyennes et citoyens seront enclins à se tourner vers des modes de transport actifs et collectifs. Depuis 2018, le *Code de la sécurité routière*¹² prend d'ailleurs en compte le principe de prudence pour chaque usager et usagère de la route, y compris les plus vulnérables.

En s'appuyant sur sa Stratégie de prévention en sécurité routière et en collaboration avec ses partenaires, la Société continuera d'agir sur les enjeux de sécurité routière, entre autres au moyen de ses activités de sensibilisation et de prévention à l'égard des différents risques liés à l'usage de la route. Ainsi, en 2023, la Société a été présente un peu partout au Québec grâce à son équipe de conseillers et conseillères en relation avec le milieu. Celle-ci a participé à une trentaine de comités sur la sécurité routière et réalisé près de 675 activités de sensibilisation s'adressant à différentes catégories de sa clientèle. Par ailleurs, la Société participera à la mise en œuvre des actions énoncées dans le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028¹³ du MTMD.

Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
Nombre de nouvelles initiatives mises en place	2	2	2
Mesure de départ : 2 en 2023			

¹² 2018, c. 7, a. 3.

¹³ Gouvernement du Québec, [Plan d'action en sécurité routière 2023-2028](#).

Action 10 : Promouvoir un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite)



Notre objectif organisationnel

Encourager les usagères et usagers de la route à changer leur comportement

L'écoconduite se caractérise par une conduite sécuritaire, économique et respectueuse de l'environnement. Elle consiste à anticiper les événements (feux de circulation, obstacle, entrées et sorties d'autoroute, etc.), à réduire sa vitesse et à l'adapter selon la fluidité de la circulation et les conditions climatiques, et à procéder à

un entretien régulier du véhicule (usure des freins et des pneus, pression des pneus, niveau d'huile, qualité du chauffage et de la climatisation, etc.). Par conséquent, l'écoconduite :

- rend les routes plus sécuritaires en diminuant les risques d'accident;
- réduit l'empreinte écologique du véhicule en réduisant les émissions de GES (l'écoconduite réduit de 10 % la consommation de carburant¹⁴);
- réduit la consommation de carburant et les coûts d'entretien du véhicule.

La Société s'engage à promouvoir l'écoconduite auprès de ses partenaires, dont les écoles de conduite, ainsi que dans les messages adressés au public.

Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
Nombre d'initiatives en faveur de l'écoconduite Mesure de départ : 1 en 2023	1	1	1

¹⁴ ecomobile.gouv.qc.ca/fr/impact.php.

Action 11 : Continuer à faire évoluer et à simplifier nos services



Notre objectif organisationnel

Offrir des services sécurisés, simplifiés et accessibles

L'offre de services en ligne est sans conteste un moyen de faciliter l'accès de la clientèle à des services simples et intuitifs, tout en favorisant son autonomie.

Tout en étant sensible aux obstacles à l'accessibilité des services que peuvent rencontrer certaines personnes, la Société, par sa transition numérique, permet aussi un virage vers des parcours clients simplifiés et adaptés aux besoins, par exemple, des membres des Premières

Nations et des Inuits, des personnes âgées ou handicapées, ou de celles qui ont besoin d'un accompagnement dans leur parcours d'indemnisation ou dans le cadre d'une réinsertion liée à la conduite d'un véhicule routier.

La Société poursuivra ses efforts pour améliorer l'accessibilité de ses services à l'ensemble de sa clientèle en misant notamment sur la simplification et l'adaptation de ceux-ci en fonction des réalités particulières de chacun des groupes qui la composent.

C'est particulièrement en s'appuyant sur ses valeurs organisationnelles et en tenant compte des principes de diversité, d'équité et d'inclusion que la Société pourra continuer de faire évoluer son offre de services vers une expérience client simplifiée, équitable et inclusive.

Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
Nombre de services simplifiés offerts à la clientèle Mesure de départ : 1 en 2023	1	1	1

Action 12 : Promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif



Notre objectif organisationnel

Favoriser la pleine participation de tout le personnel grâce à une approche structurante en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

La Société est confrontée aux réalités du marché de l'emploi, qui complexifient la recherche de talents. Dans ce contexte, elle doit être en mesure de faire évoluer ses pratiques en matière d'attraction et de

fidélisation afin de penser l'expérience candidat et l'expérience employé en tenant notamment compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Cette évolution est un incontournable, non seulement pour solidifier les bases d'une culture axée sur une expérience employé inclusive, mais également pour enrichir la capacité de la Société à offrir une expérience client qui répond aux besoins d'une clientèle diversifiée.

Plusieurs actions sont ainsi mises en œuvre afin de créer une culture d'inclusion propice au développement d'un sentiment d'appartenance chez tous et toutes à la Société.

Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
Nombre d'initiatives organisationnelles favorisant une expérience employé où la diversité et l'inclusion sont prises en compte Mesure de départ : 2 en 2023	2	2	2

Action 13 : Réduire l'intensité énergétique des déplacements vers nos points de service en favorisant l'utilisation des services numériques



Notre objectif organisationnel

Encourager les usagères et usagers de la route à changer leur comportement

La Société reçoit environ 15 000 clientes et clients par jour à ses points de service. Consciente de son rôle dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements de sa clientèle, elle s'engage à prôner l'approche de mobilité durable

« Éviter – Transférer – Améliorer ». Ainsi, grâce au développement de ses services numériques, la Société contribue activement à la réduction de la consommation d'énergies fossiles et des émissions de GES liées aux transports et, par conséquent, à la mise en œuvre de la première composante de cette approche, soit « Éviter ». Avec le lancement de SAAQclic, la Société a franchi une étape clé de la modernisation de ses services et de la prise en compte des impacts de ses activités sur sa sphère d'influence. L'adhésion de ses clientes et clients lui étant cruciale pour mener à bien sa démarche, la Société a mis en place des mesures d'accompagnement pour les aider à créer un compte SAAQclic et ainsi amorcer la transition vers le recours aux services numériques. L'attention portée à la rétroaction de la clientèle, par l'évaluation de sa satisfaction, lui permettra d'adapter constamment ses pratiques afin de lever les obstacles à l'utilisation des services en ligne.

Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
Nombre de comptes SAAQclic créés Mesure de départ : 1 M en 2023	1,8 M	2,2 M	2,5 M

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.2.1.	1. Appuyer la recherche en matière de sécurité routière	Nombre de nouveaux projets de recherche réalisés ou financés Mesure de départ : 3 en 2023	4	4	4
5.1.1.	2. Accroître la proportion d'interventions structurantes ¹⁵ faisant l'objet d'une évaluation de la durabilité	Proportion d'interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité Mesure de départ : sans objet	70 %	75 %	80 %
5.3.2.	3. Contribuer à l'amélioration des pratiques d'investissement et de placement durables de l'État	Taux de participation aux rencontres de la table sur l'investissement durable de la CDPQ auxquelles la Société est conviée Mesure de départ : 100 % en 2023	100 %	100 %	100 %
5.4.1.	4. Augmenter la proportion d'achats responsables et accessibles	Proportion d'acquisitions comportant au moins une composante responsable Mesure de départ : 22 % en 2023	40 %	45 %	50 %

¹⁵ Interventions structurantes : interventions gouvernementales (loi, règlement, politique, stratégie, programme ou tout autre document présenté au Conseil des ministres et au Conseil du trésor pour décision) et dossiers stratégiques pour l'organisation.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
5.5.1.	5. Améliorer le niveau de performance numérique environnementale	Indice de maturité numérique responsable Mesure de départ : niveau intermédiaire en 2023	Niveau intermédiaire	Niveau intermédiaire	Niveau avancé
5.7.1.	6. Poursuivre les efforts déployés en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles	Niveau d'attestation du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec – Siège social ¹⁶ Mesure de départ : attestation de niveau Mise en œuvre obtenue en décembre 2021 pour le siège social	Niveau Performance	Niveau Performance	Niveau Performance +
5.8.1.	7. Poursuivre l'électrification de notre parc de véhicules légers	Proportion de véhicules électrifiés ¹⁷ dans le parc de véhicules de Contrôle routier Québec Mesure de départ : sans objet	5 %*	10 %*	15 %*
5.8.2.	8. Encourager le personnel à utiliser des modes de déplacement durables	Proportion d'employées et employés utilisant des modes de transport durables Mesure de départ : 43 % en 2024	44 %	45 %	46 %

* Selon la disponibilité des véhicules chez le constructeur et au CGER.

¹⁶ Le siège social est le port d'attache de 55 % du personnel de la Société.

¹⁷ Véhicules électrifiés : véhicules 100 % électriques ou véhicules hybrides rechargeables.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Action	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2025	Cible 2026	Cible 2027
s. o.	9. Sensibiliser les citoyennes et citoyens aux risques liés à l'usage de la route et aux comportements sécuritaires à adopter pour les éviter	Nombre de nouvelles initiatives mises en place Mesure de départ : 2 en 2023	2	2	2
s. o.	10. Promouvoir un mode de conduite sécuritaire et écoénergétique (écoconduite)	Nombre d'initiatives en faveur de l'écoconduite Mesure de départ : 1 en 2023	1	1	1
s. o.	11. Continuer à faire évoluer et à simplifier nos services	Nombre de services simplifiés offerts à la clientèle Mesure de départ : 1 en 2023	1	1	1
s. o.	12. Promouvoir un environnement de travail diversifié et inclusif	Nombre d'initiatives organisationnelles favorisant une expérience employé où la diversité et l'inclusion sont prises en compte Mesure de départ : 2 en 2023	2	2	2
s. o.	13. Réduire l'intensité énergétique des déplacements vers nos points de service en favorisant l'utilisation des services numériques	Nombre de comptes SAAQclic créés Mesure de départ : 1 M en 2023	1,8 M	2,2 M	2,5 M

Annexe 1 – Contribution de l’organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2024-2027	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif 1.1.1 : Concentrer davantage nos efforts pour agir sur les comportements à risque de notre clientèle • Objectif 1.1.2 : Accroître la sécurité du transport routier des personnes et des biens • Objectif 1.1.3 : Susciter chez les Québécois et les Québécoises un engagement à l’égard de l’amélioration du bilan routier • Objectif 2.1.1 : Faire évoluer nos services en tenant compte des attentes de notre clientèle et de nos partenaires • Objectif 2.1.2 : Faire augmenter l'utilisation des services numériques par notre clientèle tout en lui offrant un accompagnement adapté à sa réalité • Objectif 3.1.1 : Attirer et fidéliser des talents diversifiés • Objectif 3.1.2 : Offrir une expérience de travail permettant à chacun et à chacune de se réaliser 	<p>3.2.3. Créer des conditions sécuritaires et favorables à l’intégration de tous au marché du travail</p> <p>4.1.1. Appuyer les municipalités afin qu’elles interviennent de manière durable sur le territoire</p> <p>4.2.2. Réduire l’intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises</p> <p>5.5.1. Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux</p>
Stratégie de prévention en sécurité routière 2021-2025	<p>Objectifs de la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des déplacements plus harmonieux sur les routes • Augmenter la sécurité des usagers et usagères afin d’améliorer le bilan routier • Permettre à la Société de poursuivre ses efforts en vue de s’approcher des administrations les plus performantes en matière de sécurité routière 	<p>4.1.1. Appuyer les municipalités afin qu’elles interviennent de manière durable sur le territoire</p> <p>4.2.2. Réduire l’intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises</p>

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Politique sur la gestion de la diversité	Principe directeur : Approche institutionnelle, globale et intégrée en gestion de la diversité	3.2.3. Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les mesures nécessaires pour protéger la personne contre les risques liés à l'usage de la route • Attirer et fidéliser des talents diversifiés 	3.2.3. Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail 4.2.2. Réduire l'intensité énergétique du transport des personnes et des marchandises
Politique d'acquisition écoresponsable de biens, services et travaux de construction	La Société a pour objectif de s'assurer d'une saine gestion en matière de gestion contractuelle par : <ul style="list-style-type: none"> • le respect des grands principes énoncés dans la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> • le respect des lignes internes de conduite • une adéquation en matière de développement durable et d'environnement 	5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables 5.5.1. Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux 5.6.2. Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation 5.7.1. Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles
Politique de placement du Fonds d'assurance automobile du Québec	Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Viser la pérennité et l'équité à long terme • Offrir une couverture d'assurance suffisante • Viser l'efficacité économique (au moindre coût) 	5.3.2. Favoriser la croissance des investissements et des placements qui répondent à des critères de durabilité



*Société de l'assurance
automobile*

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité